

USGE0T - Développement durable S4

Présentation

Objectifs pédagogiques

Acquérir les connaissances et les compétences juridiques et techniques pour appliquer les textes législatifs et réglementaires européens et nationaux concernant l'environnement. Appréhender les obligations légales des entreprises et des collectivités en matière de protection de l'environnement.

Compétences

Mettre en œuvre et inscrire les principaux référentiels normatifs internationaux et nationaux pertinents pour la protection de l'environnement dans la politique générale de l'entreprise ou de la collectivité. Apporter aux dirigeants d'entreprises, responsables des collectivités publiques et territoriales, ainsi qu'aux organisations patronales et syndicales, les éléments juridiques et techniques nécessaires à la prise de décision, et à l'identification des droits et responsabilités dans ce domaine.

Programme

Contenu

ECUE Législation et réglementation des nuisances environnementales - coefficient 1

Cadre légal, réglementaire et institutionnel

- Les sources du droit de l'environnement (conventions internationales, droit communautaire, textes français), - La hiérarchie des textes - Le code de l'environnement -la charte de l'environnement
- Les principes fondamentaux du droit de l'environnement (prévention, pollueur payeur...)
- Les acteurs de l'environnement et l'organisation judiciaire
- Responsabilité civile et pénale - Nouvelle responsabilité environnementale
- Assurance et risques management

Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)

- Définition de l'ICPE, nomenclature des installations classées, intérêts protégés
- Création et mise en service d'une installation : dossier de demande d'autorisation, procédure d'autorisation, enquête publique
- Fonctionnement de l'installation : modification des conditions d'exploitation, évolution de l'environnement, droit d'antériorité, contrôle et surveillance, sanctions administratives, fin d'activité
- Articulation droit des installations classées / droit de l'urbanisme (Permis de construire, plan local d'urbanisme) / droit de la santé et sécurité au travail (CHSCT, substances et mélanges dangereux)
- Risques : études de dangers, prévention des accidents majeurs, plans d'urgence et de secours, maîtrise de l'urbanisation, application de la directive Seveso
- Impacts : effet-homme-milieu, études d'impact, meilleures techniques disponibles
- Inspection des installations classées : fonctions, missions, contrôles, pouvoirs

Risques industriels et prescriptions techniques

- Déchets : définition, classification, collecte et transport, circuits de traitement, filières réglementées de valorisation, transferts transfrontaliers
- Eau : pollution et traitement des eaux ; prélèvement et consommation d'eau
- Sites et sols pollués : polluants, diagnostic, traitement et dépollution, réhabilitation
- Bruit : bruit et environnement, pouvoirs des maires
- Air : polluants atmosphériques, traitement
- Odeur : métrologie, traitement
- Energie : efficacité énergétique de l'industrie et des bâtiments - Mesure et limitation des gaz à effet de serre - Impact du Grenelle de l'environnement
- Transport des marchandises dangereuses : ADR, conseiller sécurité
- Gestion des problèmes de pollution industrielle : bilan pollution, indices environnementaux, déclaration des émissions polluantes

Mis à jour le 19-03-2024



Code : USGE0T

Unité spécifique de type cours

2 crédits

Responsabilité nationale :

EPN03 - Electroniques, électrotechnique, automatique et mesure (EEAM) / Denis

LABROUSSE

- Management environnemental

Santé et environnement

- Environnement et alimentation
- Environnement et produits de consommation
- Environnement et travail (interfaces)
- Environnement et développement durable
- Principe de précaution

Modalités de validation

- Contrôle continu
- Examen final

Description des modalités de validation

Contrôle continu, examen final.